



# Règlement des délégations du Département Sport d'Elite

Valide à partir du 01.05.2024

## 1. Qu'est-ce qu'une délégation officielle

Une délégation officielle est une participation à un tournoi organisée et accompagnée par Swiss Tennis. Le département du Sport d'élite sélectionne joueurs ou joueuses spécifiques et mets à disposition des coaches, qui dirigent la délégation. Swiss Tennis se réserve le droit d'engager également des coaches qui ne sont pas des employés de Swiss Tennis.

## 2. Quels sont les types de délégations possibles?

Swiss Tennis fait la distinction entre *délégations Top* et *délégations Standard*.

### a. Qu'est-ce qu'une délégation Top?

Les délégations Top sont délégations sur des tournois internationaux de très grande importance. Ces tournois sont entièrement subventionnés par Swiss Tennis et donc gratuits pour les joueurs et joueuses sélectionnés<sup>1</sup>.

Catégorie	12&U	14&U	16&U	18&U
Championnats d'Europe par équipes (Summer & Winter Cups)	✓	✓	✓	---
Championnats d'Europe individuels	---	✓	✓	✓
Masters des juniors inclu tableau principal Tarbes (TE)	✓	✓	✓	---

Les Grands Chelems des juniors sont pour Swiss Tennis les événements phares de l'année. Pour les joueurs et joueuses qui jouent dans le tableau principal et qui ne s'entraînent pas au Centre National de Swiss Tennis, les règles suivantes de remboursement des frais s'appliquent, à condition qu'ils / elles ne sont pas accompagné(e)s par un entraîneur national:

1. French Open & Wimbledon CHF 1'000.00
2. Australian Open & US Open CHF 2'000.00

Swiss Tennis récompense une victoire dans un tournoi du Grand Chelem en simple avec CHF 10 000.00.

### b. Qu'est-ce qu'une délégation standard?

Les délégations standard sont délégations sur tournois internationaux considérés importants. Swiss Tennis organise la délégation, prend en charge préalablement tous les coûts, coaches et leurs frais inclus<sup>2</sup>, puis en facture une certaine partie aux participants selon répartition comme ci-dessous.

Catégorie	Participation joueuses/eurs CN (Bienne)	Participation joueuses/eurs décentral. & privés
12&U Tennis Europe	frais de voyage au prorata <sup>3</sup>	Forfait CHF 125.00 par jour et joueur/joueuse
14&U Tennis Europe	frais de voyage au prorata	Forfait CHF 125.00 par jour et joueur/joueuse
16&U Tennis Europe	frais de voyage au prorata	Forfait CHF 125.00 par jour et joueur/joueuse
Tournois 18&U ITF	frais de voyage au prorata	Forfait CHF 500.00 par semaine et joueur/joueuse plus frais de voyage au prorata

C'est la date qui définit une journée de délégation. Ainsi, une journée où les joueurs arrivent le soir ou partent le matin compte comme journée de délégation.

<sup>1</sup> Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais personnels tels que snacks entre les repas, shopping, etc.

<sup>2</sup> Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais personnels tels que snacks entre les repas, shopping, etc.

<sup>3</sup> Frais de transport, propre nourriture, hôtel, cordage, Entry fees, massages, réservation des terrains, etc.

### **3. Demandes de statut «official Coach»**

Pour que le statut de coach officiel puisse être octroyé, les règles suivantes doivent être observées:

- Toutes les demandes d'un statut de coach officiel sont à adresser par email
- Les demandes sont à envoyer au plus tard à la date d'inscription au tournoi concerné
- Tous les coaches et / ou personnes accompagnantes doivent s'enregistrer sur les plateformes de TE ou de l'ITF.
- **Tennis Europe M12**
  - Roberto Bresolin, Entraîneur National Promotion suprarégionale
  - ([roberto.bresolin@swisstennis.ch](mailto:roberto.bresolin@swisstennis.ch))
- **Tennis Europe M14 & M16**
  - Michael Lammer, Headcoach Promotion de la relève ([michael.lammer@swisstennis.ch](mailto:michael.lammer@swisstennis.ch))
- **ITF (18&U):**
  - Federica Giovannini, Administration Sport d'élite ([federica.giovannini@swisstennis.ch](mailto:federica.giovannini@swisstennis.ch))

Pour l'attribution du statut de coach officiel Swiss Tennis détermine les priorités suivantes:

1. Délégations organisées par Swiss Tennis
2. Status d'appartenance au cadres (par ex. : cadre A avant cadre B avant cadre C)
3. Coaching Network M15 (nombre de joueurs/-euses), ensuite « first come, first serve »
4. ITF Junior Ranking

### **4. Quel doit être mon comportement lors de délégations? (règles de jeu)**

- Les ordres du coach responsable sont à respecter sans discussion
- Les joueuses/eurs séjournent à l'hôtel de la délégation officielle
- Les joueuses/eurs et les entraîneurs responsables des délégations respectent le code vestimentaire<sup>4</sup>
- Les personnes accompagnantes ne font pas partie de la délégation
- Les principes de la Charte d'éthique de Swiss Olympic doivent toujours être strictement respectés

Toute infraction, incivilité, consommation d'alcool ou visite de la chambre d'un membre de l'autre sexe est sanctionnée par l'exclusion instantanée de la délégation en cours. D'autres sanctions par Swiss Tennis demeurent expressément réservées.

### **5. Que se passe-t-il si je ne peux respecter mon engagement après une convocation?**

L'assurance des frais d'annulation est l'affaire des participants. Swiss Tennis facture aux joueuses/eurs l'intégralité des frais d'annulation et des frais en découlant pour la convocation de joueurs de remplacement.

### **6. A quoi faut-il aussi faire attention?**

- Tous les joueuses/eurs âgé(e)s de 18 ans ou plus doivent être en possession d'une carte de crédit valide
- Les frais de bagage excessif vont entièrement à la charge des joueuses/eurs
- Les voyages d'aller, de retour ou de continuation qui ne sont pas organisés par Swiss Tennis vont à la charge des joueurs

Swiss Tennis



Alessandro Greco  
Directeur Sport d'élite



Michael Lammer  
Headcoach Tennis

<sup>4</sup> Selon les contrats individuels des joueurs/-euses et les règles de la Fédération internationale (inclus Tennis Europe)